

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Communications

8 août 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL REND HOMMAGE A JEAN-PIERRE EGGER

C'est avec une grande tristesse que le Conseil municipal a appris le décès de Monsieur Jean-Pierre Egger, survenu le 29 juillet dernier. Habitant de La Neuveville depuis plus de quarante ans, Jean-Pierre Egger a profondément marqué le monde du sport suisse et international. Neuf fois champion suisse du lancer du poids, double olympien, il s'est surtout illustré comme entraîneur et préparateur physique de renommée mondiale. Il a accompagné de nombreux athlètes vers les sommets, dont plusieurs champions et championnes olympiques. Son approche novatrice, à la fois technique et humaine, a fait école bien au-delà des stades. En 2019, cette trajectoire exceptionnelle a été couronnée par l'Award du meilleur entraîneur suisse des 70 dernières années, décerné dans le cadre des Swiss Awards – une reconnaissance, saluée par ses pairs, à la hauteur de son engagement et de l'impact qu'il a eus sur des générations de sportifs. Ancré dans notre commune avec simplicité et discrétion, Jean-Pierre Egger portait haut les valeurs de communication, d'orientation, d'amour, de compétence et d'humilité – selon sa propre définition du mot "coach". Ces valeurs continueront d'inspirer nos talents régionaux et les jeunes générations. Le Conseil municipal salue la mémoire d'un homme dont l'exigence et la bienveillance ont rayonné bien au-delà des terrains d'entraînement. Il adresse ses pensées émues à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à toutes celles et ceux qu'il a marqués par son exemple.

REPRISE DU TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Dès le 11 août prochain, l'horaire habituel des bureaux de l'administration communale sera rétabli et le Conseil municipal reprendra ses travaux par deux séances successives, le 11 août 2025 puis le 18 août 2025 et ensuite, au rythme d'une séance tous les 15 jours afin de respecter le calendrier établi en début d'année.

PERSONNEL COMMUNAL

Durant cette première partie de l'année 2025, le Conseil municipal a décidé d'engager plusieurs collaborateur/trice/s au sein des services communaux.

Au sein du service de la voirie, M. Ivan Pose a rejoint l'équipe le 1^{er} avril 2025 dans le cadre d'un contrat à durée déterminée, afin de renforcer les effectifs en place.

Au Secrétariat de l'école primaire et à la Commission de l'instruction et de la jeunesse, Mme Martine Stauffer a été engagée en qualité de collaboratrice administrative dès le 1^{er} mai 2025. Elle succède ainsi à Mme Sarah Stauffer, qui occupait jusqu'alors le poste au secrétariat de l'école primaire, ainsi qu'à M. Cyrille Maillefer, qui assurait le secrétariat de la Commission de l'instruction et de la jeunesse.

À l'École à journée continue, Mme Elsa Johann Lozano a débuté son activité en qualité d'assistante socio-éducative en contrat à durée déterminée dès le 1^{er} août 2025. Elle remplace Mme Pascale Domon, partie en retraite après de nombreuses années de précieuse collaboration. Nous saisissons cette occasion pour la remercier chaleureusement pour son engagement durant toutes ces années et lui souhaiter une merveilleuse retraite. Le 1^{er} août 2025 également, Mmes Véronique Franzoso, Rachel Bono et Pascale Kuffer ont rejoint l'équipe éducative afin de renforcer les effectifs et répondre aux besoins du service.

A la crèche municipale Bidibule, dès le 1^{er} août 2025, Mme Elodie Geiser a débuté ses fonctions en tant qu'éducatrice de l'enfance. Elle a été rejointe par Mme Tamara Tora, engagée pour une durée déterminée d'une année en qualité d'assistante socio-éducative. Par ailleurs, au 31 juillet 2025, Mmes Zoé Comte, assistante socio-éducative, et Marine Simon, éducatrice de l'enfance, ont terminé leur

contrat. Mme Soraya Florentino Pereira, qui a achevé avec succès son apprentissage d'assistante socio-éducative, a elle aussi quitté son poste pour relever de nouveaux défis.

À la Chancellerie municipale, Mme Morgane Ramos Amaral a pris ses fonctions en tant que collaboratrice administrative dès le 1^{er} août 2025, succédant ainsi à M. Cyrille Maillefer. De son côté, M. Alejandro Hernandez Pintado a terminé son apprentissage d'employé de commerce avec succès au 31 juillet 2025.

Au sein du Service social régional, le 31 juillet 2025, Mme Emma Brunner a terminé avec succès sa formation d'assistante sociale et a entamé une nouvelle étape dans sa carrière. Dans le prolongement du développement des prestations sociales en milieu scolaire, Mme Elodie Dousse rejoindra le service dès le 1^{er} septembre 2025 en qualité de travailleuse sociale en milieu scolaire. Elle interviendra auprès des élèves des écoles primaire et secondaire de La Neuveville ainsi que de ceux de la communauté scolaire du Plateau de Diesse.

Le Conseil municipal félicite toutes ces personnes pour leur nomination. Il leur souhaite la bienvenue et plein succès dans leur nouvelle activité, tout en se réjouissant de leur collaboration.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DEFIBRILLATEURS A LA NEUVEVILLE

La Commune de La Neuveville dispose de 9 défibrillateurs sur son territoire. Ils se trouvent :

- Place de la Liberté, installé sur un support, **devant le bâtiment de la Mairie, côté nord** ;
- Place de la Gare 3, installé sur un support, **devant l'entrée du Centre des Epancheurs** ;
- Chemin de la Plage 10, **contre la station de pompage sur la façade sud, côté est**. En face du mur du Restaurant de la Plage ;
- Chemin de St-Joux 22, **à l'intérieur du bâtiment du Restaurant O'Lé**, sur le mur droit à l'entrée.
- Chemin du Signolet 8, sur la face gauche du mur, **à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique de l'école primaire et enfantine**.
- Chemin des Prés-Guëtins 17, sur la face gauche du mur, **à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique du Collège du district**.
- Route du Vignoble 21, **placé à l'extérieur du bâtiment du service de l'équipement, sur la face sud, face à la Cave de Berne**.
- Rue des Mornets 25, **placé sur le mur nord de la station de couplage**.
- Schafisweg 39 à Chavannes, **placé contre le mur, à côté de la station transformatrice de Chavannes**.



Ces appareils sont à utiliser en cas d'arrêt cardio-respiratoire uniquement. Après avoir décroché l'appareil de son boîtier, appuyez sur « Push to Call », un/une opérateur/trice du 144 indique les directives à suivre, étape par étape. Les défibrillateurs sont directement reliés à un centre d'appels d'urgences 24/24 et 7j/7. Des panneaux en français, en allemand et en anglais avec les instructions d'utilisation sont placés à côté de chaque appareil.

A NOTER ! Pour prévenir les utilisations abusives, chaque défibrillateur est placé dans un boîtier antivol mis sous alarme.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE